

BRÈVES...

LULLY
Tinguely à l'honneur
au restoroute

L'association Tinguely 2016 s'arrête au restoroute Rose de la Broye avec son exposition itinérante célébrant les 25 ans de la mort de l'artiste fribourgeois. 60 affiches signées Tinguely y seront présentées en première, du 1^{er} au 13 mars, ceci grâce au collectionneur Jean-Marc Rey. L'exposition, présentée dans ce lieu atypique, est ouverte au public tous les jours, gratuitement, de 6 h à 23 h. Des visites guidées par le collectionneur Jean-Marc Rey auront lieu le vendredi 4 mars, à 19 h, les samedi 5 et dimanche 6 mars, à 17 h, le vendredi 11 mars, à 19 h, et le samedi 12 mars, à 17 h.

MONTET
Conférence de l'abbé
Marc Donzé

Dans le cadre du jubilé de la Miséricorde voulue par le pape François, le décanat de la Broye organise une conférence de l'abbé Marc Donzé. Elle aura lieu le mercredi 9 mars, à 20 h, au Centre de rencontre des Foccolari à Montet. Elle aura pour thème: «Inouïes, les voies de la Miséricorde».

ESTAVAYER-LE-LAC
Les tableaux de Werner
Wenger à La Grange

L'artiste staviacois Werner Wenger expose ses tableaux au centre paroissial La Grange, impasse du Temple à Estavayer-le-Lac. A voir du 5 mars au 28 mai.

ESTAVAYER-LE-LAC
Le Parti socialiste prépare
le Conseil général

En vue du prochain Conseil général staviacois qui aura lieu le jeudi 17 mars, exceptionnellement à l'aula du CO, le Parti socialiste organise sa séance préparatoire. Elle aura lieu le lundi 7 mars, à 20 h, au Café de la Gare à Estavayer-le-Lac. Membres, sympathisants et citoyens sont les bienvenus.

PAYERNE
Nouvel atelier
d'expression créatrice lancé

Art-thérapeute et animatrice d'ateliers, Christiane Ney propose une nouvelle cession d'ateliers d'expression créatrice, dans le cadre de Pro Senectute Vaud. Cette activité ludique permet de développer son goût pour la créativité et de passer d'agréables moments en partageant son expérience. Les séances sont prévues les mardis 22 et 29 mars, 5, 12, 19, et 26 avril, ainsi que 3, 10, 17 et 24 mai, de 9 h 30 à 11 h, à l'Ancien-Hôpital de Payerne, rue du Châtelard 3, pour un montant de 180 francs les 10 cours. Une séance d'essai gratuite est prévue ce mardi 8 mars. Renseignements et inscriptions au 079 915 76 62.

PAYERNE
Fleuve Mékong à
découvrir à l'Apollo

Huit mois à pied au fil du Mékong. C'est le programme que propose le photographe voyageur Luciano Lepre, lors d'une conférence multimédia de 75 minutes, ce jeudi 3 mars, à 20 h 30, au cinéma Apollo.

Deux nouvelles ailes pour les Mouettes

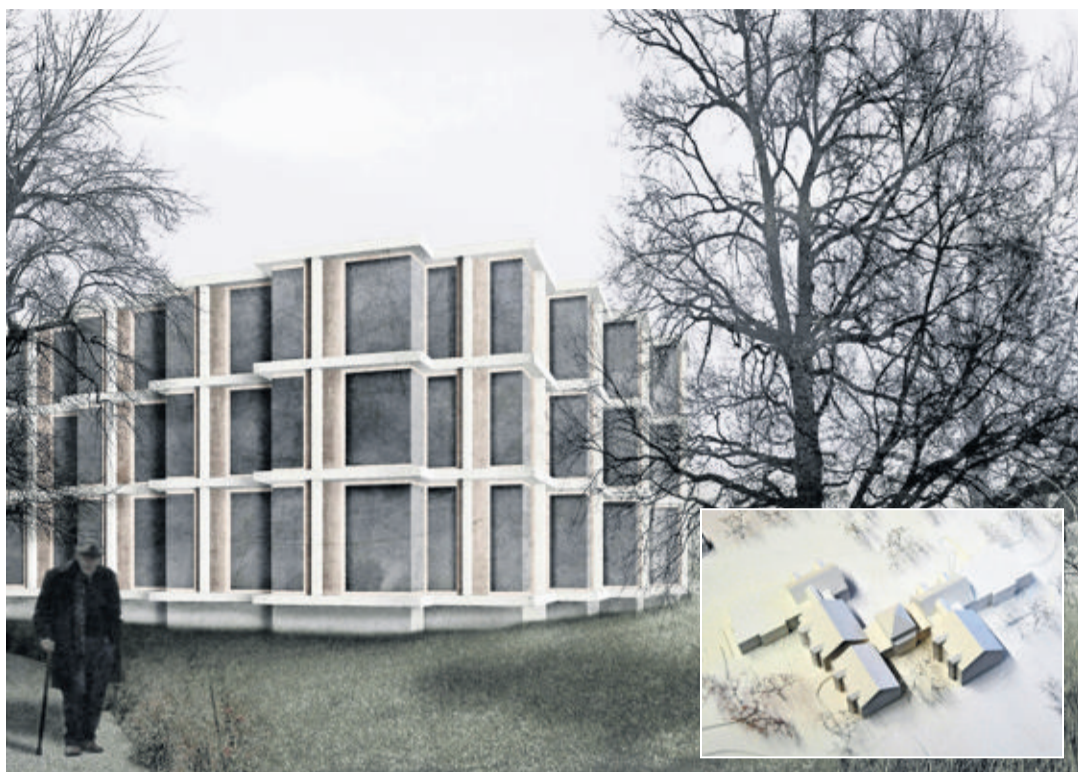
MÉDICO-SOCIAL Le futur architectural de l'EMS Les Mouettes est connu. Le jury du concours a rendu son verdict. Le concept de rénovation des trois EMS du district avance d'un pas supplémentaire.

ESTAVAYER-LE-LAC

En juin 2015, le peuple broyard a plébiscité la planification des lits EMS du district en disant oui à plus de 76% à une enveloppe de près de 58 millions de francs, dédiée aux trois EMS du district. Les travaux du site des Fauvettes sont en cours. Le second volet concerne désormais l'EMS des Mouettes à Estavayer-le-Lac. Jeudi dernier, le préfet Christophe Chardonnes, président de l'association des communes pour l'organisation médico-sociale a levé le voile sur le projet gagnant du concours d'architecture mis en place. Dix projets seulement ont été présentés au concours organisé selon une procédure de marché public ouvert. Selon l'architecte Alexandre Clerc, président du jury, cette rente provient de la complexité de l'intervention avec l'intégration des bâtiments existants, alors que 100 dossiers ont été téléchargés...

Chambres à un seul lit

L'objectif principal consistait à agrandir le bâtiment existant afin de transformer les chambres à deux lits en chambres à un lit, tout en conservant la capacité de 80 lits pour les résidents. En plus, le concept prévoit la réorganisation de l'unité spécialisée en démence pour un total de 12 lits. Les unités de soins gériatriques doivent être adaptées en trois ou quatre unités, pour un total de 68 lits, avec une augmentation des surfaces de séjour et repas, entre autres.



La nouvelle architecture des Mouettes avec les façades vitrées. En médaillon, on aperçoit les deux nouvelles ailes à gauche et à droite.

AVIOLAT CHAPERON ESCOBAR ARCHITECTES, FRIBOURG

Une optimisation des nombreux espaces et volumes perdus dans les bâtiments existants était aussi demandée, tout comme une réorganisation du foyer de jour et l'aménagement d'une salle d'activité polyvalente. Tout ceci pour une enveloppe financière d'environ 14 millions de francs.

Jeudi dernier, quatre projets ont été primés. Le premier prix revient à l'atelier d'architecture Aviolat Chaperon Escobar Sàrl, avec son projet

«Moët & Chandon». Le 2^e prix: Eduardo Tavares Arquitecto de Porto avec «LARUS»; 3^e prix: Rufieux-Chebab Architectes SA, avec «Les Petites Fugues» et 4^e prix: Viridis Architecture Sàrl, avec: «Poisson rouge». Les dotations allaient de 50 000 francs à 23 000 francs.

Audacieux projet
«Moët & Chandon» a fait l'unanimité du jury. «Le projet, audacieux, est d'une grande qualité architectu-

rale et apporte beaucoup de réponses», a souligné Alexandre Clerc, avec deux bâtis distincts, qui s'inscrit comme deux nouvelles ailes de part et d'autre du complexe actuel des Mouettes. Ce projet, avec une économie de moyens, réussit à répondre de manière pertinente de nombreux points soulevés par le règlement du programme de concours, dont le maintien de l'exploitation en phase de construction. Les interventions dans les surfaces

existantes restent modestes, compte tenu de la complexité du dossier. Le projet s'approprie aussi les espaces verts qui l'entourent et définit de nouveaux cheminements à l'intérieur du parc public et de petites places pour la cafétéria, l'animation et le personnel. L'entrée principale sera repositionnée et le jury a trouvé cette façon de faire plutôt pertinente.

L'architecture des nouveaux corps de bâtiments se distingue par le traitement des façades largement vitrées à facettes décalées. Les deux nouveaux corps se positionnent de manière à préserver les dégagements et vues principales depuis les bâtiments existants. Les chambres bénéficieront de vues sur le paysage. Les nouveaux bâtiments seront faits d'une structure en béton, avec une ceinture de bois et de verre.

«Il est difficile pour l'heure de donner des dates précises pour la suite du dossier», précise le préfet. La commission de bâtisse doit se réunir et peaufiner tout ceci. «Durant les travaux, des résidents devront être déplacés. Pour cela, nous devons attendre la fin des travaux des Fauvettes, en principe en avril 2017. L'idéal, ce serait que les travaux démarrent dans le premier trimestre 2017, mais c'est ambitieux», souligne Christophe Chardonnes.

RÉMY GILLIAND

■ Les projets sont exposés jusqu'au 6 mars à la salle Amarante, à Estavayer-le-Lac, de 17 h à 19 h les jours ouvrables et de 14 h à 16 h le week-end.

Trois nouveaux médaillés Bene Merenti



Au premier rang, les trois nouveaux médaillés: Serge Rey, Malou Brodard et Jean Maeder. Derrière: Annelise Volery, présidente du chœur mixte, les porte-drapeaux Patrice Bondallaz et André Yerly et le directeur Fabien Volery.

CONRAD MONNERAT

NUVILLY

Dimanche dernier, le chœur mixte d'Aumont-Nuvilly et les paroisses respectives avaient la joie de remettre la médaille Bene Merenti à trois chantes émérites, Malou Brodard, Jean Maeder et Serge Rey, fidèles au chant sacré depuis quarante ans.

C'était aussi l'occasion de fêter Angèle Bossy pour 50 ans de chant, Patricia Berchier et Rose-Marie Broye, pour 35 ans. Cette longue carrière de chanteur, ils l'ont ac-

complie au sein de leur société villageoise, à savoir le chœur mixte d'Aumont et celui de Nuvilly, avant que les deux chœurs ne se réunissent en 2005. Au cours de la messe, sous la direction de Fabien Volery, les choristes ont parfaitement tenu leur rôle d'animateurs de cérémonie en interprétant brillamment des œuvres de haute tenue musicale.

Marie-Jeanne Vésy et Véronique Christinaz, respectivement présidentes des paroisses des Montet et de Nuvilly ont remercié et félicité

les choristes méritants pour toutes les heures consacrées à l'art choral, les encourageant à poursuivre leur belle mission au service de l'Eglise et de la communauté. Le Père Jean Richoza a abondé dans le même sens en soulignant l'importance des chœurs d'église qui ont un rôle primordial, animer les diverses cérémonies religieuses. Et sans se tromper, on peut affirmer que le chœur mixte remplit son rôle à la perfection.

CM

Charles Gasser a fêté ses 90 ans

MONTET

«Le plus beau cadeau que j'ai reçu durant ma vie, c'est ma famille» révèle avec émotion Charles Gasser le jour de ses 90 ans, dimanche dernier. Et c'est avec un plaisir évident qu'il s'est retrouvé entouré par tous les siens à cette occasion.

Charles est né le 28 février 1926 à Montet. Ses parents étaient ouvriers et comme eux, il va suivre cette filière, habitué très jeune aux travaux manuels. Il fait ses écoles primaires dans son village natal et, durant ces années, il va très vite être confronté aux réalités du monde du travail. Certains paysans étant mobilisés, il apporte son aide à ces familles en manque de main-d'œuvre. Après sa scolarité il travaille sur les chantiers. En 1948, l'épouse Marie-Louise Lager. Deux enfants sont nés de cette union, un garçon et une fille qui font leur fier et leur bonheur comme leurs 4 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Après son mariage, Charles change de cap et s'engage à l'usine Bouverat, entreprise qu'il ne quittera qu'à l'heure de la retraite, après plus de quarante ans de bons et loyaux services.

A côté de son travail il avait aussi des passions, surtout culturelles et sportives. Ainsi, il chanta au sein de la chorale villageoise et le Chant de Ville d'Estavayer eut le bonheur de le compter dans ses rangs durant quarante-deux ans. Adepte de sport, il pratiqua la course à pied, le vélo, le football et fut aussi arbitre durant vingt et un ans. La retraite n'altéra en rien son envie de bouger et d'être



Charles Gasser et son épouse, avec leurs enfants, Olympe et Daniel.

PHOTO C. MONNERAT

actif dans plusieurs domaines. Son grand plaisir et ses meilleurs souvenirs, nettoyer les forêts communales avec ses amis. «On trouvait dans ces moments les remèdes à tous nos maux, une vraie pharmacie», assure-t-il. Il s'est aussi engagé comme chauffeur à PassePartout et aujourd'hui, à 90 ans, il est patrouilleur scolaire tout en assumant encore le rôle de sacristain, scrupuleux et ponctuel depuis vingt-deux ans.

Il y a une année, ce n'est pas de gaité de cœur qu'il a accepté que sa chère épouse Marie-Louise entre en EMS à cause de graves problèmes de santé. Parfaitement autonome, Cali, comme on l'appelle familièrement, partage son temps entre les travaux ménagers, les visites à son épouse et un peu de marche. Et c'est toujours avec un bonheur renouvelé qu'il reçoit la visite des membres de sa famille, un lien essentiel à son bonheur.

CM